



**NICOLETTA**

Marraine de l'édition 2024

lira des biographies  
de Thononaises engagées

Samedi 25 mai à 20h

Pôle culturel de la Visitation  
(sur inscription à l'Office de Tourisme)

**Samedi 25  
et dimanche 26 mai 2024**

# Des femmes de Thonon

*Elles ont marqué la ville de leur empreinte*

*la source de la Versoie, les cars SAT, la brasserie la Régence, l'institut du Sacré Cœur, l'orphelinat de jeunes filles, la Libération de Thonon, la Société des Beaux-Arts, l'Hôtel-Dieu, le club Soroptimiste du Léman, la Société de secours des blessés militaires ... Venez découvrir leur histoire.*

**VISITES GUIDÉES AU CIMETIÈRE DE CHAMPAGNE :**  
(sur inscription à l'Office de tourisme : 04 50 71 55 55)

**25 et 26 MAI • 14h et 16h : Visite « Des femmes de Thonon »**

**26 MAI • 15h : Visite technique**  
histoire et fonctionnement du cimetière

**25 et 26 MAI • VISITES LIBRES AU CIMETIÈRE DE CHAMPAGNE :**  
(livrets disponibles au Cimetière de 13h30 à 17h)

• Commémoration des 80 ans de la Libération 🇫🇷

• « Des femmes de Thonon »

**15 MAI au 1<sup>er</sup> JUIN : SÉLECTION CULTURELLE À LA MÉDIATHÈQUE**

# Le Printemps des Cimetières

Le Printemps des cimetières, événement national dédié à la découverte du patrimoine funéraire, créé en 2016 par le patrimoine Aurhalpin, a lieu tous les ans au mois de mai. Le temps d'un week-end, découvrez les richesses patrimoniales méconnues des cimetières.

Les personnalités présentées lors de la manifestation sont inhumées au cimetière de Champagne à Thonon. Il se peut donc que vous ne retrouviez pas certains noms, l'exhaustivité n'est pas l'objectif.

Merci à l'Académie chablaisienne pour ses propositions et éléments biographiques, aux familles, à Sœur Rachel, M<sup>me</sup> Néplaz, M<sup>me</sup> Felisaz, M<sup>me</sup> Hirtzmann, M<sup>me</sup> Lairaudat et M. Boudou pour leur contribution.

## Appel à contribution pour les éditions futures

**Vous connaissez un Thononais qui s'est illustré dans la ville ou plus loin ?**

**Les Archives municipales vous invitent à les contacter  
pour recueillir de la documentation à son sujet.  
archives@ville-thonon.fr / 04 50 26 70 26  
Accueil sur rendez-vous au 4 avenue de la Gare**



À Thonon-les-Bains, le printemps annonce les premières sorties familiales sur les quais mais aussi le lancement de la saison culturelle et événementielle qui, cette année encore, sera marquée par une nouvelle édition du Printemps des cimetières.

À une époque où tout semble nous échapper, il est indispensable de repenser notre rapport à la vie, aux autres et d'appréhender avec un regard neuf l'héritage légué par les générations passées. En effet, les cimetières ne sont pas uniquement des lieux de repos éternel, ils sont aussi les témoins silencieux de notre histoire, de notre mémoire personnelle et collective.

Le temps d'un week-end, Thononaises et Thononais êtes invités à redécouvrir nos richesses patrimoniales locales, à rendre hommage aux figures historiques de notre commune.

Cette édition thononaise, qui met en valeur des femmes remarquables, est marquée par la présence de la chanteuse Nicoletta, figure emblématique de notre ville, qui a accepté d'en être la marraine officielle et qui participera activement à faire vivre cette belle manifestation par la lecture de biographies

Nicoletta  
Marraine  
de l'édition 2024



© Eric Fougerès

J'ai dit oui,  
à la proposition de parrainer la manifestation qui met à l'honneur  
« Des femmes de Thonon ».  
Oui, parce que rendre hommage aux femmes c'est rappeler  
ce qu'elles ont fait, c'est un peu les sortir de l'oubli.

Native de Vongy, je suis liée à la commune et je partage une partie de cette histoire. Pour moi, parler de ces femmes est important, parce que tout comme les hommes, elles étaient là. Contrairement à une idée courante, elles n'étaient pas seulement au foyer, elles ont participé à la prospérité de la ville, elles ont soutenu les projets, elles ont retroussé leurs manches et de manière très concrète.

Les femmes qui sont présentées pour le Printemps des Cimetières en sont un très bon exemple. On les retrouve dans les écoles, des hôpitaux militaires, dans la résistance, à la tête d'entreprises, dans la création artistique ...

Elles ont en commun la passion, le courage, la persévérance ...

Prêter ma voix pour les faire sortir de l'ombre m'a semblé naturel.

Je me suis engagée pour ces femmes de Thonon.

**Christophe Arminjon**

Maire de Thonon-les-Bains



Archives municipales de Thonon-les-Bains, 4Fi 171

Françoise de Constantin est issue d'une famille noble. Sa mère, Sophie de Rupy, veuve jeune, se remarie en 1807 au Docteur Joseph Marie Michaud qui habite Thonon et qui accueille sa belle-fille. À 26 ans, Françoise est mariée au Chevalier Laurent Amable de Lort, seigneur de la Fléchère à Concise. Il est alors syndic de la Ville, déjà veuf, de 54 ans son aîné, également son grand-oncle maternel. Leur unique fille, Joséphine Antoinette, est placée par son père à deux ans chez les religieuses de Saint Joseph à Evian, avec défense de voir sa mère. C'est là qu'elle décède en 1852. Le Chevalier de Lort meurt en 1835.

En 1859, Françoise de Lort fonde un Orphelinat de filles dans le bâtiment qui est l'actuel presbytère, à l'angle des rues de Lort et Chantecoq. Elle confie la direction de l'établissement

aux Sœurs de la Charité, et l'administration aux Hospices. Les orphelines pauvres de Thonon qui sont accueillies suivent l'enseignement des écoles dirigées par les Sœurs jusqu'à l'âge de treize ans. Ensuite, elles apprennent le tissage, la couture, le repassage, des activités manuelles visant à les rendre aptes à gagner leur vie honorablement à leur sortie. Les jeunes femmes reçoivent également un trousseau et un pécule pour entrer dans la vie. Françoise lègue sa fortune à l'orphelinat.

En 1859 encore, alors que la Ville de Thonon recherche de nouvelles ressources en eau potable, la Veuve de Lort (sic) lui cède ses terrains où jaillissent les eaux de la Source de la Versoie. Les analyses commandées par la Ville pour s'assurer de leur salubrité mettent en évidence leurs vertus thérapeu-

tiques et leur potentiel d'eau thermale. Françoise confirme son don à la condition principale que « ces eaux n'auront jamais d'autre destination que celle du service public » et demande une concession gratuite pour l'orphelinat et l'Hôtel-Dieu.

En 1864, l'État reconnaît la source d'utilité publique et autorise son exploitation. Thonon devient une ville d'eaux, bénéficie du développement du thermalisme, et peut, à partir du décret ministériel de 1890, s'appeler Thonon-les-Bains.

Ses contemporains ont pris la mesure de son don et lui ont rendu deux hommages posthumes en nommant de Lort la rue qui abritait l'orphelinat et en édifiant un mausolée sur sa tombe lorsqu'elle était au cimetière Saint Bon. À la fermeture de celui-ci, sa dépouille a été transférée au cimetière de Champagne dans une concession perpétuelle prise par la Ville. Y sont également inhumés son beau-père, le Docteur Michaud qui a fondé l'asile de vieillards, et des Sœurs de la Charité à partir de 1921. Avec le temps, la pierre tombale a été remplacée sans que l'on sache dater quand. Les noms des deux bienfaiteurs avaient disparu.

En 2023, leur nom a de nouveau été gravé, avec l'épithète « *Bienfaiteurs de la Ville* ». Aucun portrait d'elle ne nous est connu.





*Sainte Jeanne Antide THOURET,  
fondatrice des Sœurs de la Charité*

Fondée par Sainte Jeanne Antide Thouret en 1799, la congrégation des Sœurs de la Charité est vouée au service des plus pauvres, ses mots d'ordre sont soigner et éduquer.

En 1809, le maire, M. Mauris, et le curé de la paroisse, le Père Neyre, sollicitent auprès de Jeanne Antide l'envoi en mission à Thonon de Sœurs pour organiser le service des malades et des pauvres à l'hôpital, la pharmacie et l'enseignement des enfants pauvres. Les principales structures traditionnelles de bienfaisance et d'éducation avaient en effet été balayées seize ans plus tôt avec l'expulsion des religieux par la Terreur. Un groupe de quatre religieuses, mené par Sœur Basile Prince, arrive à Thonon le 9 mai 1810, après un voyage de deux jours en calèche depuis Besançon. Leur investissement au bénéfice des Thononnais va se déployer sur le territoire et dans le temps.

Comme prévu, les Sœurs exercent d'abord à l'Hôtel-Dieu installé dans l'ancien couvent des Minimes (tribunal actuel). Dans cet hôpital, qui recevait les orphelins, les indigents et les vieillards nécessiteux, elles participent à l'administration avec l'Eglise, assistent les chirurgiens et prodiguent les soins. Leur communauté s'installe au rez-de-chaussée du bâtiment, à côté de la chapelle qui est ouverte chaque samedi. Après le service, elles visitent les malades et les personnes âgées à leur domicile. Pendant la première guerre mondiale, certaines d'entre-elles sont affectées à l'hôpital auxiliaire 14 installé à Thonon, puis aux Marches, en Savoie. En 1970, les Sœurs encore en activité suivent le déménagement de l'hôpital dans son site actuel.

Au fil des années, les Sœurs de la Charité endossent de nouvelles missions et leurs rangs s'étoffent. Au plus fort de leur présence, elles sont environ 200 dans le Chablais dont une vingtaine à Thonon.

Dès sa fondation en 1856, elles veillent sur l'hospice de vieillards, qui se situe d'abord sur l'actuelle place Jules-Mercier, puis à partir de 1972, dans l'ancien l'hôpital. Des Sœurs sont également chargées de la surveillance des femmes incarcérées dans les prisons de Thonon, celles de la rue Michaud, puis celles qui précèdent l'actuel Hôtel Savoie Léman, jusqu'à leur désaffectation en 1931. Elles gèrent l'orphelinat de jeunes filles fondé par Mme de Lort. Il est transféré

de la rue de Lort à l'avenue d'Evian avant de devenir, au cours des années 1970, le foyer de l'enfance Clair logis. Elles sont aussi à la maison de retraite les Balcons du lac à Concise qui a été fondée en 1934 pour accueillir des religieuses âgées et malades. À partir de 2007, l'établissement accueille aussi des laïcs.

Les Sœurs de la Charité ont enseigné dans plusieurs écoles avant de réunir les élèves dans leur établissement d'instruction place de Crête : l'institution du Sacré-Cœur. Ouvert pour enseigner aux filles en 1919, l'établissement est géré par les Sœurs jusqu'en 1969. Il poursuit aujourd'hui l'accueil des écoliers et des collégiens. Pendant la seconde guerre mondiale, Sœur Jeanne Berchmans, professeur au Sacré-Cœur, a caché trois membres d'une famille juive dans le couvent de l'établissement, avec l'accord de la Supérieure et des autres Sœurs. Elle a reçu la médaille des Justes parmi les Nations en 1991.

Aujourd'hui, neuf Sœurs sont présentes dans le Chablais qui poursuivent leur mission de soutien aux personnes démunies.

Au cimetière de Champagne, 158 Sœurs sont inhumées dans quatre caveaux. L'un d'entre-eux est une concession perpétuelle de la Ville où elles ont rejoint, depuis 1921, deux bienfaiteurs laïcs : Madame de Lort et le Docteur Michaud. Les Sœurs qui étaient inhumées au cimetière de Saint-Bon n'ont pas été transférées à Champagne lors de sa fermeture en 1906.



Institut du Sacré-Cœur CRÊTE - THONON-LES-BAINS (Hte-Savoie) - Ecole ménagère - Cours de Cuisine

Archives municipales de Thonon-les-Bains, 4 Fi 536



Collection Académie chablaisienne

**Les Sœurs salésiennes de Don Bosco quant à elles sont arrivées en 1911 à Thonon pour enseigner aux filles également. Elles sont à l'origine de l'École Jeanne d'Arc, dans la continuité des œuvres de Joséphine Dessaix (1823-1900 - fondatrice d'un orphelinat), d'Adèle Bès aussi infirmière à l'HA14 (1872-1925), et avec le concours de Marie-Louise Naz (1872-1941)**



Caroline Berthet est la fondatrice d'un prix de vertu ayant pour but « *de faciliter l'établissement d'une façon quelconque des jeunes gens et jeunes filles méritants et de bonne volonté* ». Elle lègue sa fortune à la Ville en 1913. Selon ses volontés, la somme est placée sur un compte dont les intérêts annuels sont partagés en deux parts égales attribuées à « *un jeune homme et une jeune fille de bonne conduite, âgés de vingt ans au moins et de vingt et un ans au plus, français, nés et demeurant à Thonon, et choisis parmi les familles honnêtes et peu fortunées* ». Les jeunes gens recevaient chacun une somme de 500 francs. 66 jeunes Thononnais ont reçu la bourse de 1914 à 1948, date de la dernière attribution.

Son testament prévoit que les lauréats se recueillent sur sa tombe au cimetière de Champagne, à la date anniversaire de son décès. La concession réunit M<sup>me</sup> et M. John Berthet, conseiller municipal pendant plus de vingt-cinq ans, et leurs deux enfants décédés à 20 ans à peine. Les deux colonnes brisées qui encadrent la stèle représentent la vie qui s'est arrêtée brutalement ou trop tôt, elles rendent hommage aux deux jeunes gens. Les couronnes de fleurs qui sont posées sur le dessus sont le symbole de la vie éternelle après la mort : c'est une forme sans début ni fin, elle évoque aussi l'honneur, la pureté et l'immortalité.

En sollicitant le recueil des jeunes gens sur la tombe familiale au décor symbolique signifiant, Caroline Berthet Geoffroy les enjoint à suivre ces deux recommandations : « *priez pour nous* » et « *profitez de votre vie* » *Carpe diem*.



Collection privée

Marthe Bordeaux a grandi dans la maison familiale du 32 rue Vallon, d'une mère apparentée à Saint François de Sales et d'un père avocat et maire de la commune du Lyaud. Elle grandit dans une famille nombreuse de huit enfants, bourgeoise, où l'érudition, le travail, la foi et l'engagement pour la communauté sont des vertus cardinales.

Marthe compte parmi ses frères l'illustre écrivain Henry Bordeaux, auteur fécond de plus de 300 ouvrages dans lesquels il exalte le sens de la famille, les valeurs traditionnelles, religieuses et morales. Sous le pseudonyme de Jeanne Dannemarie, elle signe elle aussi de nombreux ouvrages tantôt sur la vie mystérieuse des enfants, *Le secret de l'étang noir*, *Un drame d'enfant*, *La petite main rouge*, *Le Printemps...*, oubliés de nos jours, tantôt sur la religion, sur Saint François de Sales et les femmes mystiques ayant reçu des stigmates notamment.

Mariée en 1905 à Louis Ponet, avoué, Marthe s'engage au côté de son frère Louis dans le Comité thononais de la Société de secours des blessés militaires (SSBM), organisme qui précède la Croix-Rouge. Elle devient secrétaire du Conseil des dames, en charge de la propagande, du linge et de la formation des infirmières. Elle suit également la première formation certifiante d'infirmière en 1910 donnée à Thonon par le Comité et rejoint l'hôpital militaire de Vienne au début de la première guerre mondiale.

Sa nécrologie dans le journal *Le Messager* résume sa vie en ces termes « *Marthe Ponet vouée aux œuvres sociales catholiques et aux bibliothèques populaires* ». Sur sa stèle, le psaume 70 (71) est inscrit : *In Te speravi Domine non confundar in aeternum*. « *En vous, Seigneur, j'ai mis mon espoir : je ne serai pas confondu à jamais* », qui était aussi la devise de Benoît XV, pape durant la première guerre mondiale.





*Collection Académie chablaisienne*

Fille de Jules Mercier, avocat, maire de Thonon-les-Bains, sénateur et président du Conseil général de la Haute-Savoie, Marguerite Mercier est aussi la petite-fille de Jean Mercier, docteur chirurgien à Thonon, et l'épouse du Docteur Georges Lochon. Elle évolue dans un milieu où la médecine et le soin sont des préoccupations quotidiennes.

En 1909, Marguerite crée avec M<sup>me</sup> Beamisch de Foras et la vicomtesse Rita de Maigny, le conseil féminin organisant la propagande, le linge et la formation des infirmières rattaché au conseil d'administration de la Société de secours aux blessés militaires (SSBM) de Thonon. La SSBM est l'une des trois sociétés qui composent la Croix-Rouge française. Elle prend son ampleur dans le climat de tension européenne nourrie par la montée des

nationalismes et le ressentiment persistant contre la Prusse après la guerre de 1870 qui laissent présager un nouveau conflit. Dans cette perspective, la société civile anticipe l'organisation du soin des blessés et travaille avec le Service de santé de l'armée à installer des hôpitaux militaires, acheter du matériel et former des équipes soignantes.

La SSBM recrute dans les salons, elle est composée majoritairement des élites locales dont les membres sont cooptés, ce qui explique les origines sociales des premières infirmières formées à Thonon. Marguerite fait partie du premier groupe de 1910. Elle participe ensuite à la formation de nouvelles infirmières pour le Chablais.

En 1911, l'hôpital auxiliaire n°14 (HA 14) de Thonon est homologué par le ministère de la Guerre. Cependant, le statut de neutralité de la Savoie du nord, héritée du traité de Vienne de 1815, entraîne au début du conflit un certain flou qui empêche l'ouverture de l'hôpital à Thonon et sa délocalisation au château des Marches, en Savoie, le 5 octobre 1914. Ces tergiversations alors que les combats charriaient déjà une multitude de soldats blessés vers des médecins militaires rapidement dépassés, ont conduit une partie des infirmières thononaises à s'engager dans d'autres hôpitaux, comme Marguerite qui part avec son mari à l'hôpital de Lyon.

Tout au long du conflit, Marguerite Lochon soigne des blessées jusqu'à épuisement. Elle est infirmière major bénévole, décorée de la médaille des épidémies et titulaire des insignes des blessés de guerre lorsqu'elle décède de maladie contractée en service, à Paris. Son mari était médecin major au laboratoire de l'Armée à l'hôpital du Val de Grâce. Elle est reconnue « *Morte pour la France* ».

68 000 infirmières ont été mobilisées par la Croix-Rouge durant la guerre. Le SSBM du Chablais perd huit soignants dont cinq infirmières : Ferdinande de Foras décède de maladie à Genève en décembre 1915, suivie de Fernande Delcourt en 1918, Jeanne Bergoënd et Marguerite Lochon en 1919 de maladie contractée en service, et Cécile Dantand en 1925. Leurs tombes ou leurs noms sont présents au cimetière de Thonon.

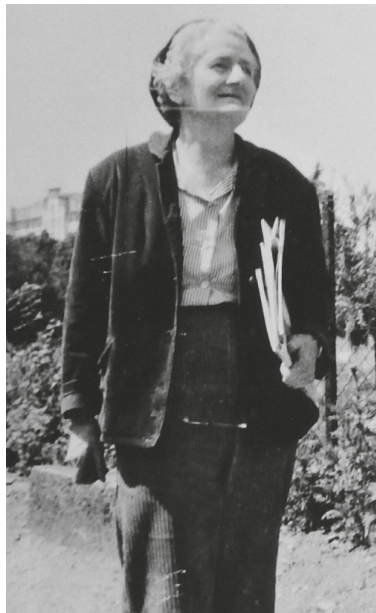


Collection Académie chablaisienne, Marguerite Lochon à gauche.

**La Médaille d'honneur des épidémies a été instituée par décret du 3 mars 1885.**

**Elle récompense le dévouement des soignants pendant les épidémies.**

**La mention «Mort pour la France» a été instituée en 1915 pour honorer la mémoire des combattants et des victimes de la guerre. Tout acte de décès d'un militaire ou civil tué à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rapportant à la guerre doit porter cette mention, après avis favorable de l'autorité ministérielle. Pour la première guerre mondiale, seules les personnes décédées entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, date légale de la cessation des hostilités, sont susceptibles de la porter, ce qui concerne plus de 1,3 million de militaires.**



Collection privée

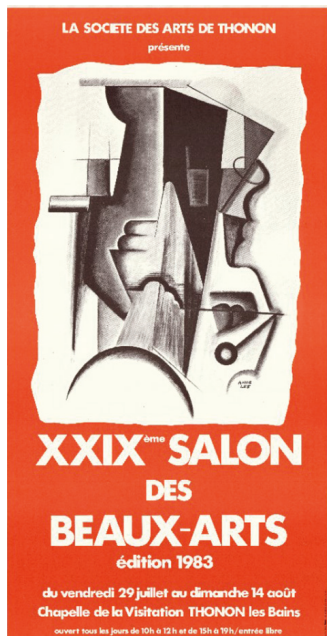
6

**ANNE Lee** artiste

Minneapolis (États-Unis) 1891

Thonon-les-Bains 1982

Artiste-peintre franco-américaine, Anne Lee se consacre, dès ses treize ans, à l'art et à la peinture. Elle suit des études à la National academy of design et à l'Art students league de New-York, puis à Paris en 1926, où elle fréquente plusieurs académies d'art telles que celle du peintre André Lhote et celle de la Grande Chaumière où elle croise des artistes reconnus et des étudiants étrangers. Elle expose dans de nombreux salons nationaux et internationaux, au côté de grands noms : Picasso, Matisse, Derain et Chagall... Ses œuvres sont présentées dans des revues d'art comme les *Beaux-Arts*, *Vogue*, *Le Journal des arts*, *le Petit journal*.



Archives municipales  
de Thonon-les-Bains, 10 Fi 107

Anne s'installe à Thonon en 1949. Deux ans plus tard, elle est à l'origine, avec Mara Thaon d'Arnoldi, du regroupement des artistes thononais dans la Société des Beaux-Arts : Marguerite Peltzer-Genoyer, Dora de Chevilly, Isoton, Jean Karquel, Françoise Sautier... La Société est la première organisation artistique en France d'après-guerre à inaugurer un programme d'expositions annuelles pour les jeunes peintres de moins de 20 ans. D'abord secrétaire de l'association, elle en assume la présidence à partir de 1969 et jusqu'à son décès. La société propose un programme artistique riche : conférences, causeries sur l'art, poésie, présentations de films sur la peinture contemporaine, expositions de peintres locaux, nationaux et internationaux, salons annuels, mais aussi des concerts et des matinées scolaires. En 2012, la Société des Beaux-Arts a rendu hommage à Anne Lee, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort, par une exposition rétrospective.

La tombe où elle repose ne mentionne pas son nom, elle porte la seule inscription « Famille Lartizien ».



2024 - Commémoration des  
80 ANS de la LIBÉRATION  
80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE du DROIT  
de VOTE et d'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES

7

**GEORGETTE Chapuis** conseillère municipale  
Thonon-les-Bains 1898 - 1980

À la Libération en août 1944, le Conseil municipal de Thonon est dissous. Le président départemental du Comité de la Libération nomme de nouveaux membres pour la municipalité provisoire. Sur la liste composée de 14 personnes, outre Alexandre Gander, maire avant la guerre, et Georges Pianta, futur maire de 1944 à 1980, se trouve en premier lieu le seul nom féminin de Georgette Chapuis. Elle a été résistante, membre des Forces françaises de l'intérieur (FFI) sous l'alias d'Henriette Antoinette. Elle a participé au réseau de diffusion de la presse clandestine en tapant les textes à la machine à écrire. Georgette est nommée dans deux commissions municipales, celle de l'instruction publique et des sports et celle du personnel et ravitaillement.

La municipalité provisoire gère la ville jusqu'aux élections municipales d'avril-mai 1945. C'est-à-dire la première fois que les Françaises peuvent user de leur droit de vote nouvellement acquis par l'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire du général de Gaulle, dont l'article 17 dispose que « *les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* ». Georgette, alors déléguée de l'Entraide française (organisme qui succède au Secours national) ainsi que trois autres femmes : M<sup>me</sup> Fracheboud, présidente de l'association des Femmes de prisonniers, M<sup>me</sup> Georges Borez (sic) et M<sup>me</sup> Louis Converset (sic) siègent au Conseil municipal.

Pendant ce mandat, Georgette est nommée dans la commission des finances, déléguée à la commission administrative du Bureau de bienfaisance, membre du bureau d'administration du Collège des jeunes filles et du conseil de perfectionnement de la section technique du Collège des jeunes filles. Elle ne se représente pas aux élections suivantes.



Célibataire, elle occupe au cours de sa vie des postes de secrétaire et de comptable. Sa nécrologie est laconique, elle tient en une seule ligne et aucune mention n'est faite quant à son poste de première conseillère municipale, élue.

*Merci de contacter les Archives si vous disposez de plus d'informations ou des photographies de Georgette Chapuis.*



Journal le Messager

Patronne sinon régente de la brasserie *la Régence* de 1932 à 1977, Marie-Louise Suatton était mieux connue des Thononais par son surnom « la Zinette » et par sa phrase d'accroche : « *Alors, q'it con, qu'est-ce que tu veux boire ?* ».

Elle reste dans la mémoire des Thononais comme une figure du centre commerçant, une personne pleine de bonté et de générosité, avec un caractère bien trempé. Sa célèbre brasserie, qu'elle tient avec son époux Henri Bretton, est le rendez-vous des notables, mais également des pauvres à qui elle offre le repas. Jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, durant les saisons d'été, la brasserie accueille un orchestre russe apprécié des Thononais et des curistes. Pendant le conflit, son établissement, était un repère pour les réfugiés, une halte pour les personnes traquées.

Ultime message, la plaque sur sa tombe nous met en garde : « *Seuls sont morts ceux que l'on oublie* ».



Archives de Thonon-les-Bains, NC, Fonds Pierre Petit



Collection privée

Anne-Marie est la fille de Jean-Marie Degenève, fondateur d'un fameux garage initié en 1905 par un ambitieux atelier de mécanique pour vélo, situé rue des Ursules, qui commercialise la bicyclette Degenève. Moteur dans la mobilité du Chablais, il crée en 1912 la première liaison régulière d'autobus entre Thonon et Douvaine, embryon de la Société d'auto transport (SAT) qui naît 10 ans plus tard dans la capitale du Chablais, en même temps que des agences de voyage à Thonon et Evian.


En 1930, Anne-Marie épouse Jean-Louis Luciani, qui décède en mai 1953. Suite à la mort de son père en août de la même année, elle lui succède à la tête de la SAT, d'abord comme administratrice. Ses frères, qui sont mécaniciens, reprennent quant à eux le garage automobile. Elle devient une des premières femmes chef d'entreprise de Thonon.

Dynamique et passionnée, Anne-Marie développe l'entreprise dont elle est Président directeur général. Au plus fort de son activité, elle dirige 6 agences de voyages, 370 employés et 260 autobus. Ses pairs l'élisent présidente des transporteurs de Haute-Savoie en 1974. Elle est aussi chevalier de l'Ordre national du Mérite touristique en 1961 et de la Légion d'honneur en 1981.

Forte de son expérience de femme d'affaires dans un milieu alors majoritairement masculin et désireuse d'aider les femmes ayant des projets à les réaliser, elle cofonde le club Soroptimist le Léman en 1968. Le club est rattaché au réseau international des femmes qui s'allient pour favoriser la réussite féminine en privilégiant les leviers de l'éducation et l'autonomisation. Elle est également une des premières femmes à intégrer le Rotary-Club Thonon-Léman, et l'un de ses membres d'honneur.

À son décès, sa famille décide de poursuivre l'activité de la PME indépendante. La SAT demeure une entreprise active et dynamique.

EXCURSIONS ET VOYAGES **S. A. T.**




Siège social : Avenue Jules-Ferry THONON  
Téléph. 88 et 89

**« LES CARS VERTS »**

S. N. C. F.

○

Tous billets : Air  
Fer - Terre - Mer  
aux tarifs officiels



Morzine - Châtel  
- Annemasse -  
Thonon - Evian



Aimée Chevallet fait partie des femmes qui ont choisi la Résistance. Dès avril 1943, elle rejoint les Mouvements unis de la Résistance (MUR) pour le secteur de Thonon. À son domicile, elle cache et nourrit des jeunes hommes réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) qu'elle emmène sur les différents maquis du Chablais, le professeur Louis Joly, responsable du MUR qui mourut en déportation, et des résistants provenant d'autres régions comme Jean Tailieu qui fut torturé et fusillé au Savoie-Léman à 19 ans.

Aimée ravitaille des résistants, notamment ceux cachés à l'hôpital d'Evian. Son logement sert de boîte aux lettres, elle participe à l'envoi de colis aux prisonniers. Jo Charles, chef des camps Allobroges et Mont Blanc a écrit : *« Elle se dévoua à toutes les tâches souvent avec beaucoup de risques, soins aux blessés, visites aux mères et aux femmes des combattants. »*

Aimée distribue des journaux clandestins que son mari, Joseph, sergent FFI engagé au maquis du Col du Feu, lui transmet, participant ainsi à contrer la propagande collaborationniste officielle.



Recherchée par les forces d'occupation, elle rejoint définitivement la compagnie FTP 93-30 commandée par le capitaine Charles Sopizet le 2 juillet 1944, où elle retrouve son mari. Le 16 juillet 1944, alors que les résistants lancent l'assaut des bastions allemands place de Crête, l'Institution du Sacré-Cœur et le petit séminaire, le commandant Sopizet et Jean Peillex lui confient la mission stratégique d'organiser le ravitaillement. Aimée mobilise un groupe de femmes qui collectent auprès des paysans des fermes alentours ce qu'ils peuvent donner. Les repas sont organisés chez elle, chez M<sup>me</sup> Chantre et chez M<sup>me</sup> Gaillard qui, infirmière, prodigue également des soins aux blessés. Après d'âpres combats qui ont duré jusqu'au lendemain, les résistants libèrent Thonon, par leur seule force. La Haute-Savoie est le premier département à s'être libéré par lui-même.

Aimée Chevallet a obtenu la carte du combattant, elle a reçu la médaille de Reconnaissance de la Nation en 2003, une décoration militaire et civile créée un an plus tôt.



*Collection privée - cliché de H. Grindat (Lausanne)*

Fille d'Albert Roulet et de Jeanne Büche, citoyens suisses qui se sont illustrés pendant la seconde guerre mondiale en cachant des résistants chez eux, Françoise est diplômée de l'École des Beaux-Arts de Lyon en 1942, et de l'École des Arts appliqués de Lausanne en 1945, où elle reçoit le diplôme d'artiste décorateur. L'année suivante, elle épouse le Docteur Yves-Marie Sautier, qui devient conseiller municipal de 1957 à 1977, puis adjoint au Maire de 1977 à 1989, également député de 1981 à 1986.

Sa passion pour l'art plastique s'exprime à la fois dans la création contemporaine, dans l'exposition d'œuvres plus anciennes et dans la conservation du patrimoine. Françoise prend part à la fondation de la Société des Arts de Thonon en 1951 avec Mara Thaon d'Arnoldi et Anne Lee. Et, elle compose la scénographie du Musée du Chablais lorsqu'il s'installe au château de Sonnaz en 1953. La qualité de la présentation est remarquée par l'inspecteur principal des musées de France.

Françoise Sautier est de surcroît membre correspondant de la commission supérieure des Monuments historiques de la Haute-Savoie. À ce titre, elle se voit confier par le Vatican en 1959 un reportage photographique au couvent de la Visitation à Thonon. Ces photographies ont pour objectif d'illustrer le dossier de demande de classement du monastère mais au-delà, elles deviennent un témoignage unique de la vie des Sœurs avant qu'elles ne quittent le bâtiment en 1966. Le reportage a donné lieu à plusieurs expositions à Thonon, Annecy et au musée d'ethnographie de Genève en 1992. Son travail photographique a été déposé au musée de l'Élysée de Lausanne en 2004.



*Archives de Thonon-les-Bains NC - cliché de Françoise Sautier*



Collection privée

Fille d'Auguste Vuarand et Emma Guerraz, propriétaires de la *Brasserie du Général*, Solange prend des cours de piano auprès de Mlle Dechevrens, qui était organiste remplaçante à Saint-Hippolyte au début du XX<sup>e</sup> siècle. En raison de sa pratique du piano, le Père Bublens, curé de la paroisse, lui demande de prendre en charge la musique de l'office en remplacement de Paul Marcoz, premier organiste de la basilique, appelé sur le front.

Solange suit des cours particuliers auprès de René Livron, organiste de Notre-Dame de Genève, afin d'appivoiser ce nouvel instrument. Au retour de la guerre, Paul Marcoz joue sur les orgues de l'église Notre-Dame du Léman à Vongy. À partir de 1946 et jusqu'à son décès, Solange est titulaire de l'orgue de la basilique. Elle se perfectionne auprès de Marcel Pehu, organiste de Saint-François à Lyon, et de Pierre Cochereau, organiste titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris.



Collection privée

Solange Vuarand est la première titulaire du nouveau grand orgue de la basilique commandé à Xavier Silbermann en 1966. Lors du concert d'inauguration, le 7 mai 1967, elle interprète le premier morceau avant le concert de Maître Pierre Cochereau. Dans le programme édité pour l'occasion, il la présente ainsi « *Excellente musicienne, toujours à l'affut de perfectionner sa technique, elle est aujourd'hui l'un des organistes dont l'école française peut être fière.* » Comme gage de reconnaissance de son talent, le musicien l'invite à donner un concert à Notre-Dame de Paris, une consécration pour elle.

Solange donne plus fréquemment des concerts dans le Chablais et les environs, à Genève également. Elle n'est pas professionnelle, elle pratique en plus de son activité de secrétaire comptable. Avec son mari Jean-Pierre Blanc et sa sœur Marie-Louise, elle tient la *Brasserie du Général*, surnommé le « *Café Blanc* » par les habitués.

Le titulaire actuel de l'orgue de la Basilique, Sylvain Boudou, qu'elle a encouragé à poursuivre dans cette voie, lui rend hommage en soulignant ses qualités de musicienne, sa gentillesse et son humilité.



Collection privée

Geneviève et son époux Paul Gruffat, officier de police, s'installent à Thonon-les-Bains au début des années 1930. Durant l'Occupation, ils s'engagent pour la vie, au péril de la leur, et aident des Juifs à s'enfuir et à se cacher.

Geneviève accueille plusieurs enfants dont la famille est menacée, dans la pension de famille de Saint-Jean d'Aulps dont elle est directrice. Des années plus tard, en repensant à ces actes, elle a déclaré : *« Je n'avais pas le sentiment de courir un risque. J'avais surtout l'impression de rendre service. Quand il s'agit d'enfants, on ne réfléchit pas, on fait. »*

Paul devient secrétaire du commissariat de police de Thonon. Il est officiellement informé des menaces qui pèsent sur les Juifs et a accès aux cachets et formulaires officiels. Révolté par les ordres qui lui sont remis, il s'engage dans la Résistance et n'hésite pas à sillonner les rues à vélo en pleine nuit, pour avertir et faciliter la fuite de nombreux Juifs de la région. Il rejoint les Forces françaises de l'intérieur. Fin 1943 et début 1944, alors que les Allemands et la milice font régner la terreur en ville, Paul est arrêté et déporté à Buchenwald. Revenu très affaibli à la fin de la guerre, il décède prématurément des suites de sa déportation le 6 septembre 1956.

Grâce aux témoignages de Juifs qu'ils ont sauvés et de celui de l'ancien Maire Georges Pianta, qui fut résistant, l'Institut Yad Vashem a décerné à Geneviève et Paul Gruffat le titre de Justes parmi les Nations, le 12 avril 1994.

Après la guerre, Geneviève a tenu le magasin d'ameublement Gruffat-Gaydon situé avenue d'Evian.

**Yad Vashem est l'Institut commémoratif, situé à Jérusalem, dont la mission est de perpétuer le souvenir de six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs collaborateurs de 1933 à 1945, d'honorer tous les actes d'héroïsme, de révolte et de sauvetage, et d'enseigner cette histoire aux générations suivantes. Depuis sa création en 1953, une Commission présidée par un juge de la Cour suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi. En 2024, 4 206 Justes parmi les Nations ont été reconnus en France.**



2024 - Commémoration des  
80 ANS de la LIBÉRATION

14

## JULIETTE et ODETTE Girod Justes parmi les Nations

Juliette - Dijon 1901 - Evian 1976

Émile - Perrignier 1898 - Thonon-les-Bains 1971

Odette - Perrignier 1925 - Thonon-les-Bains 1990



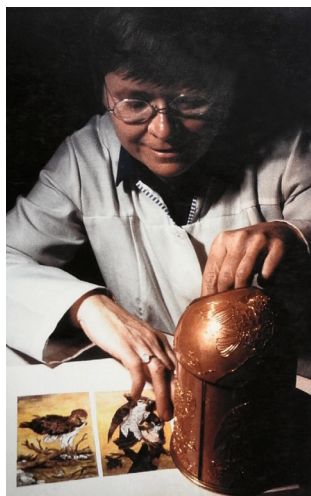
Émile, Juliette et Odette Girod  
Collection privée

Juliette a perdu tôt ses parents et a été recueillie par sa famille à Perrignier. C'est là qu'elle rencontre Émile Girod qui devient jardinier municipal de Thonon et avec lequel elle a trois filles : Suzanne, qui décède en 1934, Odette et Madeleine.

Pendant l'année scolaire 1941-1942, Odette se lie d'amitié avec une camarade de collège, Jacqueline Sochouk et l'invite régulièrement chez elle. Leurs deux familles sympathisent. En septembre 1943, quand Thonon est à son tour occupée par les Allemands, Émile Girod apprend que la famille Sochouk figure sur une liste de Juifs à arrêter. Juliette engage sa famille à les aider. Les Girod décident d'héberger et de cacher le couple et leurs trois enfants. Très vite, la fuite des Sochouk vers la Suisse est décidée et Emile Girod organise l'opération.

Le dimanche 20 septembre au début de l'après-midi, Juliette, Émile et Odette Girod, Jacqueline Sochouk, son père et son frère de 8 ans, juché sur un porte-bagages, se rendent à Douvaine en bicyclette. À Veigy-Foncenex, à 500 m de la frontière, un cultivateur du village, passeur d'occasion et bénévole prend en charge le père et le fils Sochouk et, la nuit venue, les conduit en Suisse. Les autres « promeneurs » rentrent à Thonon en car. Le dimanche suivant, Odette et Juliette Girod prennent l'autocar avec Madame Sochouk et ses deux filles, pour la même destination. Les trois réfugiées sont conduites en Suisse par le même passeur.

Après la guerre, la famille Sochouk est revenue remercier les Girod pour leur aide salvatrice. Grâce à leur témoignage, l'Institut Yad Vashem a décerné en 1999 à Juliette, Émile et leur fille Odette le titre de « Juste parmi les Nations ». C'est Madeleine, la cadette, qui reçoit, au nom de sa famille, cette médaille décernée à titre posthume.



La passion pour le dessin de Michèle Mauris, alias Marguerite Mauris, s'exprime dès son enfance. Elle est encouragée par sa mère qui, après le décès de son époux, finance les études artistiques de sa fille en vendant une partie de sa maison. Éternellement reconnaissante, Marguerite choisit d'exprimer ses talents dans le domaine de l'émail d'art.

En 1952, elle commence son apprentissage à Genève dans l'atelier de M<sup>me</sup> Roiron-Valley, puis elle se perfectionne sous la houlette de Marcel Feuillat, orfèvre, émailleur et directeur des Écoles d'art de Genève. Elle reçoit le certificat fédéral de capacité en Suisse et un certificat artisanal en France.

En 1953, Marguerite installe son atelier au n° 9 de l'avenue des Allobroges, dans la maison familiale. Ses réalisations sont variées : coupelles décorées d'oiseaux délicats, objets liturgiques, blasons, paysages, reproductions d'aquarelles... elle répond à des commandes pour des particuliers. Pour ces pièces uniques, elle se documente avec précision avant de relever le défi technique de la transposition en émail. Sa clientèle est locale et touristique, ses pièces sont également vendues à Lyon.




Coll. Académie chablaisienne


En 1980, Marguerite Mauris opte pour le statut d'artiste libre. Reconnue pour sa maîtrise, elle reçoit des commandes de la prestigieuse maison horlogère Patek Philippe qui lui confie la décoration de pendulettes exceptionnelles. Elle reçoit en 1986 le grand prix départemental des métiers d'art. Dans les années 1990, elle déménage son atelier en face du précédent, plus

visible depuis l'avenue des Allobroges. Joseph Ticon, président de l'Académie Chablaisienne et ami de Marguerite Mauris nous en donne la couleur : *« Rapidement, son atelier, donnant sur la rue, devient un véritable salon où se retrouvent souvent de vieux thononais venus pour discuter, échanger sur les dernières nouvelles et bien sûr admirer ses réalisations. Chacun appréciait son art de la conversation, son sens de la formule et ses traits d'humour. »*


L'Académie chablaisienne conserve un fonds de projets donné par la famille Mauris, il s'agit de dessins réalisés à la gouache sur carton, à l'échelle 1, des vues détaillées et magnifiques, qui laissent deviner la finesse des œuvres dispersées de Marguerite Mauris.

## Françoise DE LORT

 *Les Sources régionales de la Savoie*, Christian Abry, Roger Devos, Henri Raulin (Fayard, Paris, 1979)

 *La source*, Théophile Gautier

## SŒURS DE LA CHARITÉ

 *Les Ordres monastiques et les congrégations religieuses en Savoie*, Dom Romain Clair (Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Chambéry, 1982)


 *Hôpital*, Andrée Chedid

## Geneviève GRUFFAT, Juliette et Odette GIROD


 *Le sort des autres - le sauvetage des enfants juifs à la frontière franco-suisse*, Nancy Lefenfeld (L'Harmattan, Paris, 2016)


 *Un sac de billes*, Joseph Joffo (JC Lattès, Paris, 1982)

 *Au revoir les enfants*, Louis Malle (1987)


 *À ma mère*, Gisèle Guillemot

## Aimée CHEVALLET

 *Des femmes dans la guerre : Haute-Savoie 1939-1945*, Michel Germain (La Fontaine de Siloé, Chambéry, 2018)


 *Les Combattantes de l'ombre : histoire des femmes dans la Résistance 1940-1945*, Margaret Collins Weitz (Albin Michel, Paris, 1997)

 *La Haute-Savoie résistante : Les femmes aussi*, Jean-Marc de Giuli (Association des Glières, Annecy, 2018)

 *Quarantième Anniversaire de la Libération de Thonon*, Lycée de la Versoie (Thonon-les-Bains, 1984)


 *Couvre-feu*, Paul Eluard

## Georgette CHAPUIS


 *1944 année terrible : Hommage aux forces de la Libération de la Haute-Savoie*, Michel Germain (La Fontaine de Siloé, Chambéry, 2019)


 Série *Un village français*, Frédéric Krivine, Philippe Triboit et Emmanuel Daucé

## Marguerite LOCHON

 *Combats de femmes 1914-1918 : les Françaises, pilier de l'effort de guerre* Evelyne Morin-Rotureau (Autrement, Paris, 2014)

 *Dans l'intimité d'un couple : lettres de Rita de Maugny à son mari Clément (1914-1919)*, Julien Coppier, Hélène Maurin, Michel Perrier, Joseph Ticon (Silvana Editoriale, Italie, 2022)

 *Un hôpital auxiliaire savoyard pendant la Grande guerre, Thonon-les-Bains - Les Marches (1909-1919)*, Michel Perrier (Académie Chablaisienne, Thonon, 2019)

 *Le dormeur du val*, Arthur Rimbaud

### Anne-Marie LUCIANI



*Femmes puissantes*, Léa Salamé (Les Arènes / France Inter, Paris, 2020)



*Exercices de style*, Raymond Queneau (Gallimard, Paris, 1982)

### Marie-Louise SUATTON



*Carnet de bistrots*, Roberto Neumiller (Glénat, 1979)



*Brèves de comptoir*, Jean-Marie Gourio (multiples éditions)

### Caroline BERTHET GEOFFROY



*Le Rosier de Madame Husson*, Maupassant



*Le Rosier de Madame Husson*, Jean Boyer, avec Bourvil (1950)

### Françoise SAUTIER



Musée de l'Elysée de Lausanne



*Voix off : ombres et lumières au quotidien*, Françoise Sautier, Henri Baud  
(Sopizet, Thonon, 1990)

### Marthe PONET



Divers ouvrages de Jeanne Dannemarie

### Anne LEE



*Une Histoire des femmes peintres*, Clarisse Nicoïdski (JC Lattès, Paris, 1994)



*Femmes peintres : 1550-1950*, Ann Stherland Harris, Linda Nochlin  
(des femmes, Paris, 1981)

### Marguerite MAURIS



Musée Patek Philippe à Genève



*L'émaillerie*, Emile Molinier (Hachette, Paris, 1891 - disponible sur le site internet gallica.fr)

### Solange VUARAND



CD de musiques d'orgue



*Guide de la musique d'orgue* (Fayard, Paris, 1991)





- 1 • Françoise DE LORT  
& Sœurs de la Charité
- 2 • Sœurs de la Charité
- 3 • Caroline BERTHET-GEOFFROY
- 4 • Marthe PONET
- 5 • Marguerite LOCHON
- 6 • Anne LEE
- 7 • Georgette CHAPUIS
- 8 • Marie-Louise SUATTON
- 9 • Anne-Marie LUCIANI
- 10 • Aimée CHEVALLET
- 11 • Françoise SAUTIER
- 12 • Solange VUARAND
- 13 • Geneviève GRUFFAT
- 14 • Juliette & Odette GIROD
- 15 • Marguerite MAURIS

## CIMETIÈRE DE THONON-LES-BAINS

*Aile gauche*